Symbiose
pour des paysages de biodiversité

Colloque

« La Biodiversité, vous en parlez, nous la cultivons ! »

Le Jeudi 22 novembre 2018
Village by CA Bezannes

Dossier de Presse

#SymbioseColloque2018

Sommaire

L'association Symbiose p. 2

Des actions phares p. 4

Programme détaillé du colloque p. 5

Le Grand témoin : Bernard Chevassus-au-Louis p. 7

Les partenaires du colloque p. 8

L'association Symbiose

Comment est née Symbiose ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » fait suite au programme du même nom lancé en 2009, par la région Champagne Ardenne et le Muséum Nationale d'Histoire Naturelle. Ce projet a fédéré les acteurs du territoire autour d'une vision globale et partagée grâce à la réalisation un diagnostic du territoire.

A la suite de ce programme, l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a été créée en mars 2012 dans la volonté de pérenniser cette expérimentation et de tester la mise en place de trames vertes à l'échelle de territoire.

Symbiose rassemble les acteurs de la région pour la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financiers). L'association se positionne comme force de proposition en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les règlementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

Notre slogan :

« Agissons ensemble sur nos territoires au profit de la biodiversité »

Nos Missions :

Expérimenter :

Acquérir des références scientifiques et agronomiques :

- La mise en place de nouvelles pratiques (fauchage raisonné des bords de chemins, fauche différenciée de bandes de luzerne…) et d'aménagements (haies, bandes enherbées, buissons…).
- Le suivi d'indicateurs (oiseaux, abeilles, fores, faunes sauvages, auxiliaires de cultures…).

Accompagner :

- Proposer aux agriculteurs, collectivités, propriétaires foncier, entreprises, des actions et aménagements simples afin d'assurer le développement durable en alliant performances économiques et performances environnementales.

Communiquer :

- La création de supports d'information.
- La participation à des événements professionnels et grand public (foires, salons, colloques…).
- L'intervention dans les établissements scolaires.

Le fonctionnement de Symbiose

Le Comité Directeur

Il a pour rôle de déterminer la stratégie et les orientations de l'association. Il est composé des membres fondateurs de l'association :

Le Comité de pilotage

Il met en œuvre les orientations définies par le Comité directeur, par la mise en place de projets et d'actions. Il est composé des membres fondateurs de l'association ainsi que de membres invités :

Organisations Agricoles et Viticoles

Collectivités et Ecoles

Associations

Entreprises privées

Nos agréments :

Depuis 2014

Depuis 2015

Depuis 2015

Des actions phares

Répondre au besoin de la ressource alimentaire des pollinisateurs grâce à la luzerne.

Un projet scientifique et expérimental mené sur 3 ans.

Une implication de 16 agriculteurs, de l'usine de déshydratation de luzerne Luzeal, une mobilisation des apiculteurs.

Un protocole adapté permettant d'augmenter la ressource alimentaire tout en répondant aux exigences industrielles et agricoles.

Agriculteurs, viticulteurs, scolaires, étudiants, et tout autre public intéressé peuvent venir découvrir librement à quoi ressemblent des aménagements biodiversité sur le territoire de la Champagne crayeuse (préservation de la faune et insectes, de flore endémique…).

Cette parcelle d'une vingtaine d'ares se situe sur la commune de Berru (à l'ouest de Reims).

Une dizaine d'agriculteurs du GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) créé en 2016, s'investit dans le diagnostic des bords de champs, comparant différentes pratiques d'entretien (fauches tardives…), et testant même des techniques de restauration des bordures par semis. L'originalité de ce projet réside dans le caractère collectif de cette démarche qui, au-delà du groupe d'agriculteur, vise à associer les
autres gestionnaires de bordures tels que le Conseil Départemental (pourles routes), la SANEF

Programme détaillé du colloque

9 h 30 Accueil des participants

10 h 00 Ouverture du Colloque par Hervé Lapie et Benoit Collard, président et secrétaire général de Symbiose

10 h 30 Présentation du grand témoin, Bernard Chevassus au Louis, président de « Humanité et biodiversité »

10 h 45 Diffusion d'une vidéo : Pourquoi Symbiose est née là ?

10 h 50 La diversité de nos actions participe à la constitution des trames vertes - Présentation de 5 projets de territoire :

- Comment la luzerne peut répondre au manque de ressource alimentaire des pollinisateurs ?
  par Alexandre Lelaurin, Directeur des sites Pontfaverger et Sept-Saulx de Luzéal et Jean-François Maréchal, apiculteur à Reims
- Une autre gestion des bords de chemin peut-elle contribuer à favoriser la biodiversité ?
  par témoignages vidéo dans les paysages agricoles et viticoles
- Aménager un pied de pylône, un geste simple, des avantages multiples.
  par Florent RICHARD, Directeur adjoint GMR Champagne-Ardenne Réseau de Transport d'Electricité et Solène Allart-Destreil, Ingénieure Environnement Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
- Combiner les indicateurs biodiversité, une nécessité pour choisir les aménagements écologiques performants.
  par Jérémy Miroir, Consultant Ecologue
- Une démarche collective, pour répondre aux problématiques des continuités écologiques à l'échelle d'un territoire.
  par Sylvain Duthoit, Chambre d'Agriculture de la Marne et Jean-Marie Delanery, agriculteur à Tilloy et Bellay

11 h 50 Clôture de la matinée par le Grand témoin, Bernard Chevassus-au-Louis

12 h 00 Cocktail déjeunatoire

14 h 00 Table ronde : La biodiversité, chacun peut y contribuer !
Intervention successive de :

- François Omnès, chargé de mission « Agriculture - faune sauvage » à l'ONCFS
- Antoine Ferté, agriculteur dans l'Aube
- Jean Notat, conseiller régional Grand Est
- Cédric Pienne, viticulteur champenois
- Jean-Marie Delanery, agriculteur dans la Marne

15 h 15 Table ronde : Doit-on tirer profit de la biodiversité ?

Intervention successive de :

- Fabienne Allag-Dhuisme, vice-présidente du Comité National de la Biodiversité
- Jacky Desbrosse, président de la Fédération des Chasseurs du Grand Est
- Karine Bourget, responsable filière agricole durable chez Nestlé
- Jean-Pierre Pasquet, co-président de Bleu Blanc Coeur
- Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims
- Cédric Barbary, responsable pôle biodiversité chez Engie Green
- Benoit Collard, agriculteur

16 h 30 Conclusion du colloque par Bernard Chevassus-au-Louis

17 h Fin du colloque

Animations au cours de la journée :

- Le Colloque sera animé par Jean-Paul Hébrard, journaliste, directeur et fondateur de TV-Agri. Il est également le co-fondateur de WeFarmUp (réseau de location de matériels entre agriculteurs).

- Des moments d'échanges et d'interaction avec le public seront permis via beekast. Cet outil web permet au public de poser directement des questions aux intervenants mais également d'être interrogé par l'animateur via des votes, des quiz ou des nuages de mots.

- Une facilitatrice graphique, Zoé Lasmaries, sera présente tout au long de la journée pour rendre compte des réflexions et débats de manière ludique grâce à des illustrations.

Le Grand témoin : Bernard Chevassus-au-Louis

Bernard Chevassus-au-Louis, 69 ans, normalien biologiste, docteur en sciences, préside l'association « Humanité et Biodiversité ».

Il a réalisé sa carrière de recherche à l'INRA dans le domaine de l'aquaculture et des milieux aquatiques et a été directeur général de cet organisme. Il a été président du Muséum national d'histoire naturelle et président du Conseil d'administration de l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments). Il a également été vice-président de la CGB (Commission du Génie Biomoléculaire), président du conseil scientifique du CIRAD, président du Conseil scientifique de l'agence de l'eau Seine-Normandie, et a présidé le groupe de travail du Centre d'analyse stratégique sur la valeur économique de la biodiversité.

Il a récemment publié « Voir la vie autrement, éloge de la biodiversité » aux éditions de l'Aube."

humanité et biodiversité

Les partenaires du colloque

Acolyance est une coopérative agricole et viticole dont le territoire s'étend sur les départements de la Marne, l'Aisne, les Ardennes et la Seine et Marne. Acolyance accompagne ses agriculteurs-coopérateurs par des conseils agronomiques pour optimiser la rentabilité de leur exploitation tout en répondant aux attentes sociétales et environnementales. La biodiversité et la protection des auxiliaires de cultures font partie intégrante de cet accompagnement.

Depuis de nombreuses années, Acolyance est engagée dans une démarche de promotion de la biodiversité auprès de ses agriculteurs-coopérateurs :

- Implantation de jachères apicoles qui présentent l'avantage de fournir des ressources alimentaires aux pollinisateurs durant toute la saison apicole.
- Lors des journées de l'agronomie, intervention d'agriculteurs impliqués dans Symbiose pour présenter les aménagements.
- Relations et partenariats avec des apiculteurs locaux.
- Installation de ruches connectées pour connaitre les heures de sorties des abeilles et limiter les éventuels impacts des interventions insecticides.

Outre les actions menées sur son territoire auprès de ses agriculteurs-coopérateurs, Acolyance est partenaire de différentes associations de préservation de la biodiversité : Symbiose et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles. Au- delà de l'intérêt environnemental et de l'embellissement du paysage, la préservation de la biodiversité présente des avantages agronomiques en régulant les populations de ravageur des cultures. Pour Acolyance, le respect des équilibres écologiques et les nouvelles technologies au service de l'agronomie seront les bases de l'agriculture de demain.

Le Département de la Marne acteur de la protection de la biodiversité

Le développement durable et donc la protection de la biodiversité est un engagement fort du Département, qui lui consacre une place privilégiée et le décline au travers de ses diverses politiques. Le Président Christian BRUYEN explique : « Le Département de la Marne possède un patrimoine naturel riche en sites et paysages. Afin de protéger et de mettre en valeur ce patrimoine remarquable, notre collectivité a souhaité faire évoluer ses pratiques afin de mieux prendre en compte la biodiversité, la protection des espaces naturels et le maintien de la faune et de la flore ». Cet engagement s'articule autour de nombreuses initiatives et inclut notamment l'aménagement des abords routiers sur les 4 200 kilomètres de routes départementales (fauchage raisonné depuis 2010, plantations de haies, dépendances vertes des bords de routes, mise en place de corridors écologiques).

Participation du Département au travers des projets de Symbiose

En 2018, la collectivité a consacré 15 000 € pour la mise en œuvre aux côtés de Symbiose, de trames vertes et bleues et de continuités écologiques en lien avec le monde agricole, sur les communes de Tilloy et Bellay, Somme-Vesle et Saint-Rémy-sur-Bussy (création d'aménagements, de tests de modes de gestion de bords de chemins, d'élaboration d'outils de suivis). Le Département soutient également la poursuite des expérimentations de Symbiose : programme de suivi et d'analyse de l'évolution d'un panel d'indicateurs (faune et flore), programme "Apiluz" et l'animation du parcours pédagogique biodiversité sur le site de Berru (visites, évènements sensibilisation, journées du patrimoine…).

Partenariats mis en place par le Département

- Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne
- Centre National de la Propriété Forestière (CRPF Grand Est)
- Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ),
- Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie.
- Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
- Fédération des Groupements et Syndicats Apicoles Marnais (FGSAM)

Le Département de la Marne

Le Département de la Marne est une collectivité territoriale de 2000 agents qui œuvre au quotidien sur un territoire de 620 communes et de 573 000 habitants. Autorité compétente pour l'action sociale, les collèges, les routes, il est également garant des solidarités territoriales. Administré par 46 conseillers départementaux élus au suffrage universel sur 23 cantons et fort d'un budget de 500 M€ en 2018, le Département de la Marne dédie son action à l'amélioration de la qualité de vie des Marnais et au développement de l'attractivité du territoire.

Contact presse : Jérôme Gorgeot jerome.gorgeot@marne.fr 06-77-04-99-66

ENGIE Green : la biodiversité au cœur du développement des énergies renouvelables

ENGIE Green s'est doté d'une équipe spécialement dédiée à la préservation de la biodiversité sur ses sites. Sa démarche responsable vise à valoriser le capital naturel de chaque territoire par un travail permanent de recherche, l'investissement dans des programmes expérimentaux innovants et la mise en place de mesures concrètes en faveur de la biodiversité associant les acteurs locaux.

Des réalisations concrètes au plus près des besoins des territoires

Un projet de recherche collaborative initié notamment avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et les acteurs environnementaux locaux, a permis l'élaboration d'un outil inédit en France proposant un nouveau modèle de compensation écologique des parcs éoliens sur la base d'aménagements naturels alternatifs. ENGIE Green a lancé sa mise en place dans la région Grand Est avec les réalisations suivantes :

- 9,5 km de haies arbusives plantées dans un périmètre de 15km autour des parcs éoliens
- 5,2 km de bandes enherbées
- 7 ha d'aménagements faunistiques pérennes (prairies, semis divers)
- L'acquisition de 5,5 ha de parcelles à forte valeur écologique rétrocédé gracieusement au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne Ardenne qui en a la gestion

La valorisation des territoires ruraux et le développement d'activités

Des aménagements spécifiques sont étudiés, proposés et financés sur les communes d'implantation des parcs après identification d'espaces sensibles ou remarquables à protéger et valoriser tels que les haies, mares, pelouses calciques, pâturages ou vergers conservatoires. Toutes ces actions sont menées en concertation avec les acteurs locaux (élus, associations, agriculteurs, entreprises) et concourent à l'attractivité des territoires.

Sur les parcs solaires, le pastoralisme est tout particulièrement favorisé pour l'entretien des sites. ENGIE Green a également lancé un projet d'achat de ruches en région PACA, la création de cette activité d'apiculture se doublera d'une étude scientifique et technique sur la nature des pollens transporté par les abeilles.

L'innovation au service de la préservation de l'environnement

Dans le cadre de son suivi des populations de chiroptères, en partenariat étroit avec les associations locales, ENGIE Green aménage des habitats dans des sites favorables à leur développement comme des tunnels désaffectés ou des combles d'édifices ou d'habitations. Ses équipes ont également lancé un projet de recherche collaborative (BiodivWind/ ADEME) sur la détection de chiroptères par caméra infrarouge associé à un système d'asservissement en temps réel des éoliennes. La protection de l'avifaune bénéficie également de plusieurs initiatives originales: un programme expérimental d'identification de mesures agro-environnementales engagé pour 5 ans pour compenser la perte de territoire du vanneau huppé et du pluvier doré, la protection des nids de busards via leur détection par

un drone, le suivi d'une cigogne noire équipée d'une balise GPS pour étudier ses interactions avec les éoliennes.

ENGIE Green en chiffres

Filiale détenue à 100% par le Groupe ENGIE, 1er producteur éolien et solaire en France, ENGIE Green est l'acteur national de référence des énergies renouvelables. Il accélère son développement, renforce ses compétences et met au service de la transition énergétique des territoires un savoir-faire unique en matière d'expertise et d'innovation.

- Plus de 1400 MW éoliens et 900 MWc solaires installés et exploités
- Plus de 1 800 000 habitants alimentés en électricité verte par an
- Plus de 3000 MW en développement
- 1ère ferme pilote éolienne flottante en Méditerranée d'ici 2021
- Près de 400 collaborateurs répartis sur tout le territoire aux côtés des acteurs locaux
- Une expertise complète du développement à l'exploitation et à la maintenance

VIVESCIA est un Groupe coopératif agricole et agroalimentaire de dimension internationale opérant dans 24 pays, avec 3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 7 500 collaborateurs. Spécialisé dans la culture et la valorisation alimentaire des céréales, VIVESCIA appartient à 11 000 agriculteurs du Nord-Est de la France.

1er Groupe coopératif céréalier français, VIVESCIA s'attache à prendre soin du grain, du champ à l'assiette. 1 croissant sur 10 en Europe est fabriqué par notre Groupe, 1 bière sur 10 dans le monde est produite avec notre malt, notre farine Francine, leader du marché français, fait partie de la cuisine quotidienne de millions de familles françaises. Chaque jour dans le monde, des milliers de consommateurs partagent des pauses salées, sucrées et gourmandes dans les 350 restaurants de notre marque Délifrance.

Depuis plus de 90 ans, c'est toute une Communauté du Grain, qui est animée par la même volonté d'entreprendre, de progresser au service d'une mission, celle de nourrir les Hommes. Chaque jour, agriculteurs et collaborateurs de VIVESCIA s'engagent et innovent pour une agriculture et une alimentation plus durable.

www.vivescia.com

Patrimoine naturel du Grand Reims, un atout à valoriser

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté urbaine du Grand Reims regroupe 143 communes et compte 298 046 habitants. Soit la deuxième puissance démographique du Grand Est derrière l'Eurométropole de Strasbourg. Le Grand Reims a également la particularité d'être la 1re communauté urbaine de France bénéficiant d'une composante rurale aussi marquée avec plus des deux tiers du territoire parsemés de bourgs et de villages. Le Grand Reims, qui œuvre en matière d'aménagement du territoire, s'est naturellement doté de la compétence « soutien aux actions de préservation de la biodiversité ».

A l'échelle du Grand Reims, le végétal est présent à travers les plaines céréalières, les coteaux viticoles ou les forêts. Le patrimoine naturel est déterminant en matière de développement et de promotion touristique, mais également en matière d'amélioration du cadre de vie des habitants. Sa gestion dynamique est donc une priorité, tant pour des raisons environnementales qu'économiques.

Agir en faveur du patrimoine naturel s'inscrit dans une politique globale de prise en compte de l'environnement dans toutes ses composantes : air, eau, sol…La superficie du territoire (1 436 km2) est un atout pour élaborer et mettre en œuvre un projet pour et avec ceux qui y vivent.

Le végétal, composante des projets d'aménagement

Sur son périmètre urbain, le Grand Reims soutient et accompagne, aux côtés de la ville de Reims, le projet Reims Grand Centre. Cette mutation ambitieuse du cœur de ville rémois repose en grande partie sur le végétal avec la réaffirmation des Promenades en tant qu'espace vert de référence. Le Grand Reims encourage également la rénovation des cités jardins, la création de ZAC aux caractéristiques environnementales marquées comme celle de Bezannes ou de Sillery 2 ou la végétalisation des rues. Le label Grand Reims durable, remis chaque année, met en lumière les projets d'aménagement (publics ou privés) les plus vertueux.

Sur son périmètre rural, le Grand Reims subventionne des associations comme le Conservatoire des espaces naturels, qui agit - entre autre – pour la préservation du marais du trou de Leu. Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims représente également à ce titre un acteur clé. Il œuvre au quotidien en faveur du respect de la biodiversité et de la prise en compte du patrimoine paysager, même si ses actions vont bien au-delà. Le Grand Reims accompagne financièrement le PNR pour organiser des ateliers pédagogiques dans les écoles de son territoire. Enfin, le Grand Reims soutient l'école des jardiniers, association installée à Saint-Brice Courcelles, dont l'objectif est de transmettre les techniques et outils nécessaires pour la mise en culture de légumes dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

A noter, l'existence de la Coulée verte, aménagée le long du canal de l'Aisne à la Marne, qui représente un corridor de biodiversité en développement grâce à un programme d'aménagement pluriannuel.

Création d'un fonds de soutien

De nombreux acteurs agissent en faveur du patrimoine existant. Le Grand Reims conduit un programme animé par Thomas Dubois, conseiller communautaire délégué au patrimoine naturel, afin de développer les partenariats et répondre aux grands enjeux de demain.

Le Grand Reims soutient déjà financièrement Symbiose et d'autres acteurs majeurs du territoire. Un fonds d'aide supplémentaire a été créé en 2018 afin d'investir dans des projets d'aménagement favorisant le patrimoine naturel portés par des communes ou des associations tels que la création d'un parcours pédagogique, la réintroduction de haies ou l'aménagement de zones naturelles.

Bientôt une Charte du patrimoine naturel…

Une phase de diagnostic du paysage du Grand Reims a été engagée dès 2017, à la création de la communauté urbaine, afin de mieux connaître le potentiel du territoire en la matière. Le patrimoine naturel a été étudié tant sur le plan paysager, de la biodiversité que sous l'aspect de la géologie et de la pédologie, et du travail des hommes depuis des siècles. Le territoire d'aujourd'hui est riche de ses milieux diversifiés (urbains, humides, forestiers, viticoles, agricoles). C'est un atout précieux pour l'avenir.

La communauté urbaine et ses élus ont cherché à agir de concert, en faveur de la diversité des paysages, aux côtés des partenaires que sont les communes, les professionnels et les habitants.

Cette phase de co-construction d'un programme d'actions s'est traduit sur le terrain par des soirées débat thématiques, organisées sur tout le territoire et ouvertes à tous.

La concertation menée aboutira début 2019 à la définition d'une charte pour la gestion dynamique du patrimoine paysager qui s'appuiera sur 9 engagements. Cette charte sera partagée avec tous les acteurs du territoire du Grand Reims, afin d'agir ensemble à la valorisation du patrimoine naturel.

Service presse et relations médias
presse@grandreims.fr - espace presse
Tél. : 03 26 77 77 40

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

NORD EST

CRISTAL UNION

Symbiose,

pour des paysages de biodiversité

Maison des Agriculteurs
2 rue Léon Patoux
51664 Reims Cedex 2

contact@symbiose-biodiversite.com

www.symbiose-biodiversite.com

@Symbiose_biodiv

facebook.com/SymbioseBiodiversite